

accusées d'avoir reçu de l'argent nièrent effrontément la chose et les propriétaires de celle du docteur Boudin allèrent même jusqu'à déclarer sous serment que jamais ils n'avaient reçu, ni directement, ni indirectement, ni comme prêt, ni comme don aucun argent de Sire Allan. Oui ils jurèrent cela et pourtant ce même monsieur Allan avait écrit qu'il leur avait laissé avoir six mille piastres. Il y avait donc des parjures quelque part. Je ne sais qui mentait mais le journal a déclaré que Sire Allan était l'homme le plus digne de confiance de la province et que lui seul avait droit au contrat du chemin de fer du Pacifique. Quant à moi je n'attache pas la moindre importance à cette partie du scandale, car enfin les imprimeurs ne gouvernent pas le pays et ceux qui les emploient peuvent leur payer leur ouvrage sans qu'on ait le droit d'y trouver rien à redire. Or il fallait que ces messieurs crussent eux-mêmes s'être prêtés à une bien mauvaise action pour l'avoir niée aussi solennellement. Je ne sais pas par exemple si le docteur Boudin croira désormais avec autant de ferveur ce que lui dit sa feuille favorite.

*Boudin.*—Eh! les autres en feraient tout autant si elles en avaient l'occasion. Que dites-vous par exemple des gens qui font voler les lettres secrètes des ministres pour prouver qu'ils sont coupables d'actions criminelles?

*De Grosmont.*—Satanchien, docteur, pourquoi les ministres écrivent-ils des lettres dont ils ont honte lorsqu'elles sont publiées. Il me semble que si un coquin tuait un voyageur, d'un coup de bâton, pour le dévaliser et si l'on ne pouvait pas prouver le crime sans ce bâton là, celui qui défoncerait sa porte et apporterait le bâton couvert de sang et correspondant aux blessures du défunt, rendrait un grand service au public. Il est vrai que c'est mal d'enfoncer une porte et que l'on peut être puni pour ça; mais ne croyez-vous pas, docteur, que c'est encore plus mal de tuer et de voler et que la découverte d'un crime aussi affreux excuse la perte de quelques planches. Que les ministres n'écrivent pas de lettres criminelles et personne ne voudra commettre la faute de les soustraire!

*Languille.*—Permettez, Monsieur De Rougemont, la loi doit être suprême et il faut la faire respecter. Quant à moi si j'étais procureur-général je sévirais rigou-

reusement contre ceux qui violent le secret de la correspondance. Il est vrai qu'en ma qualité de simple avocat je ferais mon possible pour les faire acquitter. J'irais même jusqu'à démontrer clairement que s'ils ont eu pour objet de protéger la société contre les méfaits de ses défenseurs naturels, mes clients sont non seulement excusables mais encore qu'ils ont droit à des récompenses nationales.

*Quenoche.*—Vous avez qu'à voir! Et moi je dis qu'il devrait être défendu d'être avocat. Ces gens-là me troublent la cervelle. Si j'en entends un il me semble qu'il a raison et quand j'écoute l'autre qui dit le contraire je crois qu'il a droit aussi, mais, monsieur Languille, vous les battez tous puisque vous me faites croire qu'une chose est bien et mal tout à la fois.

*Languille.*—Sublime résultat de l'étude et de l'éloquence! pourtant malgré tout ça, mon cher Quenoche, on n'apprécie que médiocrement mes mérites. Et j'en doute quelquefois moi-même, car tel que tu me vois, je suis encore à la recherche de la vérité, c'est-à-dire de la richesse.

*Bonsens.*—Cette terrible affaire du Pacifique a élaboussé toutes sortes de gens. Des ministres comblés de titres ont tendu la main et sollicité des pourboires comme des garçons d'auberge; des financiers ont juré qu'ils donnaient des trésors par pure sympathie politique; des représentants se sont vendus pour acheter des électeurs et se revendre eux mêmes de nouveau; des journalistes ont déclaré que leur plume et leur papier étaient à celui qui les payait le mieux tout en jurant qu'ils n'avaient rien touché; des présidents de banques ont donné des reçus pour des sommes énormes et affirmé qu'ils l'avaient fait ingénument et sans savoir ce dont il s'agissait.

*Languille.*—Eh! sac-à-papier, comme disait mon patron, l'on a vu des rois épouser des bergères.

*De Grosmont.*—Satanchien, je ne crois pas qu'ils aient fait longtemps bon ménage.

*Bonsens.*—Il y a donc eu de dépensé par Sire Allan à la demande des ministres, tant en sommes payées à eux-mêmes et à des représentants qu'en dépenses inconnues, près de quatre cent mille piastres. Je ne vous parle là que de ce qui a été prouvé, parce que monsieur Allan en a demandé le remboursement. Il est bien probable que d'autres gens qui ont de gros contrats en voie d'exécution ont dû contribuer leur quote-part afin de maintenir au pouvoir